

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2019, le conseil de l'arrondissement a adopté le règlement **AO-471** intitulé « *Règlement sur la taxe relative aux services (Exercice financier de 2020)* ».

L'objet de ce règlement est d'imposer et de prélever sur tout immeuble imposable porté au rôle de l'évaluation foncière et situé dans l'arrondissement, une taxe spéciale relative aux services.

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 20 décembre 2019

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate

